

4.3 Politiques d'emploi

Les dispositifs ciblés de la politique de l'emploi prennent la forme d'aides à l'emploi, de stages de **formation professionnelle** ou de **mesures de retrait d'activité** anticipé. En 2014, le nombre total d'entrées augmente sensiblement en raison de l'instauration en 2013 d'une exonération temporaire de cotisations chômage pour l'embauche de jeunes en contrat de travail à durée indéterminée (CDI). Les nombres de stages de formation de personnes en recherche d'emploi et de départs en retraite anticipée augmentent respectivement de 7 % chacun.

En 2014, les entrées en **contrats aidés - contrat unique d'insertion (CUI), emploi d'avenir** ou emploi dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) - diminuent globalement de 5,7 %. Les entrées en CUI sont en forte baisse en raison d'une diminution des crédits alloués à ces contrats mais aussi de la réforme du financement de l'IAE qui a conduit au transfert d'une partie des **contrats uniques d'insertion - contrats d'accompagnement vers l'emploi (CUI-CAE)** vers l'IAE. En revanche, les emplois d'avenir poursuivent leur montée en charge. Le nombre de **formations en alternance** ainsi que les aides à la création d'entreprise baissent légèrement en 2014 (respectivement - 0,9 % et - 1,6 %).

Fin 2014, le nombre de bénéficiaires des dispositifs augmente par rapport à l'année précédente et s'établit à 1 957 000 (+ 6 %). Malgré la baisse des embauches, le nombre de salariés en contrat aidé augmente de 15 %.

En revanche, le nombre de bénéficiaires de contrats en alternance baisse pour la deuxième année consécutive (- 2,5 %). En 2014, les femmes sont les principales bénéficiaires des CUI dans le secteur non marchand (67 % des nouveaux bénéficiaires sont des femmes), mais elles sont minoritaires dans l'ensemble des autres dispositifs. En particulier, elles ne représentent que 40 % des entrées en formation en alternance, et 33 % des départs anticipés en retraite.

En 2013, les **dépenses pour les politiques du marché du travail (PMT)** s'élèvent à 50,9 milliards d'euros (Md€), soit 2,4 % du produit intérieur brut (PIB). Elles ont augmenté sensiblement en 2013 (+ 5,1 %), dans un contexte de faible croissance économique. L'essentiel de cette hausse provient de l'augmentation des dépenses d'indemnisation du chômage mais elle est également attribuable au financement des contrats aidés du secteur non marchand : les créations directes d'emploi (3,1 Md€) augmentent de plus de 17 % avec la montée en charge des emplois d'avenir.

En 2013, la France figure parmi les pays de l'Union européenne qui consacrent le plus d'effort aux interventions sur le marché du travail. La Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, l'Irlande et l'Espagne sont les pays de l'UE dans lesquels la part des dépenses pour les politiques du marché du travail dans le PIB est la plus forte. ■

Définitions

Formation en alternance : contrat d'apprentissage qui permet à des 16-25 ans de travailler et de suivre un enseignement en alternance conduisant à l'obtention d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle ; contrat de professionnalisation qui vise à permettre l'acquisition, par les 16-25 ans et les demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus, d'une qualification professionnelle en relation avec les besoins identifiés par les branches professionnelles.

Formation professionnelle des demandeurs d'emploi : stages de formation organisés par l'AFPA ou les Conseils régionaux, stages financés dans le cadre du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE).

Mesures de retrait d'activité : recouvrent l'Allocation spéciale du Fonds National de l'Emploi, la Cessation anticipée d'activité pour certains travailleurs salariés et la Dispense de recherche d'emploi.

Contrat aidé ou emploi aidé, contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE), contrat initiative emploi (CIE), contrat unique d'insertion (CUI), dépenses pour les politiques du marché du travail (PMT), emploi d'avenir : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir en 2014 », *Dares Analyses* n° 64, Dares, septembre 2015.
- « Recrutements en contrat aidé », *Dares Analyses* n° 58, Dares, août 2015.
- « L'apprentissage en 2014 », *Dares Analyses* n° 57, Dares, juillet 2015.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Principaux dispositifs ciblés de la politique d'emploi

en milliers

	Entrées en dispositif ¹		Bénéficiaires en fin d'année ²	
	2013 (r)	2014	2013 (r)	2014
Emploi aidé	1 455	1 797	1 395	1 469
Contrat aidé	613	579	405	466
<i>dont : contrat d'accompagnement vers l'emploi (CUI-CAE)</i>	369	277	221	200
<i>contrat initiative emploi (CUI-CIE)</i>	50	49	31	30
<i>emploi d'avenir</i>	80	89	72	112
<i>insertion par l'activité économique (IAE)</i>	114	165	81	124
Contrat en alternance	449	445	595	580
Autre emploi aidé	393	774	395	423
<i>dont : aide aux chômeurs créateurs d'entreprise</i>	188	185	206	201
<i>embauche de jeunes en CDI³</i>	175	560	104	129
Formation des demandeurs d'emploi	622	668	250	262
Traits d'activité	160	171	202	226
Total	2 238	2 636	1 847	1 957

1. Entrées initiales et reconductions.

2. Données corrigées des variations saisonnières.

3. Exonération temporaire de la contribution patronale d'assurance chômage pour l'embauche de jeunes en CDI.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; Cnav ; Dares ; DSS ; Pôle Emploi.

Nouveaux bénéficiaires des principaux dispositifs ciblés de la politique d'emploi en 2014 selon le sexe et l'âge

en %

	Sexe		Âge		
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	de 25 à 54 ans	55 ans ou plus
Emploi aidé					
<i>dont : contrat d'accompagnement vers l'emploi (CUI-CAE)</i>	33,3	66,7	13,7	73,2	13,0
<i>contrat initiative emploi (CUI-CIE)</i>	56,3	43,7	18,1	69,1	12,8
<i>emploi d'avenir</i>	50,1	49,9	86,0	14,0	0,0
<i>insertion par l'activité économique (IAE)</i>	53,9	46,1	25,6	67,5	6,9
<i>contrat en alternance</i>	60,3	39,7	85,2	14,6	0,2
<i>aide à la création d'entreprises¹</i>	62,1	37,9	14,9	80,4	4,7
Formation des demandeurs d'emploi¹	52,0	48,0	35,1	61,3	3,6
Traits d'activité	66,7	33,3	0,0	0,6	99,4

1. Les données portent sur l'année 2013.

Sources : ASP ; Cnav ; Dares ; DSS ; Pôle Emploi.

Dépenses pour les politiques du marché du travail

en millions d'euros

	2000 (r)	2005 (r)	2010 (r)	2012 (r)	2013	13/12 en %
Services du marché du travail	2 513	4 074	5 985	5 356	5 514	2,9
Mesures actives	14 660	11 596	14 721	12 111	12 677	4,7
Formation professionnelle	5 456	5 206	6 342	6 084	6 018	-1,1
Incidations à l'emploi	2 135	1 780	1 308	557	585	5,0
Emploi protégé	1 254	1 455	2 112	1 900	1 997	5,1
Création directe d'emploi	5 777	3 091	3 902	2 660	3 124	17,4
Aide à la création d'entreprises ¹	38	64	1 056	909	952	4,8
Soutiens	19 855	27 429	29 596	30 978	32 702	5,6
Maintien et soutien du revenu en cas de perte d'emploi	17 263	26 451	29 399	30 870	32 633	5,7
Prétraitements	2 592	978	198	108	69	-35,7
Total	37 027	43 098	50 302	48 446	50 894	5,1
Dépenses totales (en % du PIB)	2,5	2,4	2,5	2,3	2,4	///

1. Estimation : les montants des exonérations de cotisations sociales ne sont pas connus en totalité.

Source : Dares.

Dépenses pour les politiques du marché du travail dans les pays de l'UE en 2013

en % du PIB

	Total	<i>dont</i>		Total	<i>dont</i>		Total	<i>dont</i>			
		<i>mesures actives</i>	<i>soutiens</i>		<i>mesures actives</i>	<i>soutiens</i>		<i>mesures actives</i>	<i>soutiens</i>		
Allemagne	1,7	0,3	1,0	France	2,4	0,7	1,5	Pologne	0,8	0,4	0,3
Autriche	2,2	0,6	1,4	Grèce ²	0,9	0,2	0,7	Portugal	2,1	0,5	1,7
Belgique	2,8	0,5	2,0	Hongrie	1,1	0,7	0,3	Rép. tchèque	0,5	0,2	0,2
Bulgarie	0,8	0,3	0,4	Irlande	3,0	0,7	2,2	Roumanie	0,3	0,0	0,2
Chypre ¹	1,3	0,3	1,0	Italie	1,9	0,3	1,6	Royaume-Uni ²	0,7	0,1	0,3
Croatie	0,7	0,2	0,5	Lettonie	0,5	0,2	0,3	Slovaquie	0,6	0,2	0,4
Danemark	3,4	1,3	1,7	Lituanie	0,4	0,2	0,2	Slovénie	1,2	0,3	0,8
Espagne ¹	3,6	0,5	3,0	Luxembourg	1,4	0,5	0,9	Suède	2,0	1,1	0,7
Estonie	0,7	0,1	0,4	Malte	0,5	0,0	0,3				
Finlande	2,6	0,9	1,6	Pays-Bas	2,8	0,6	1,9				

1. Données 2012.

2. Données 2010.

Sources : Eurostat ; Dares.